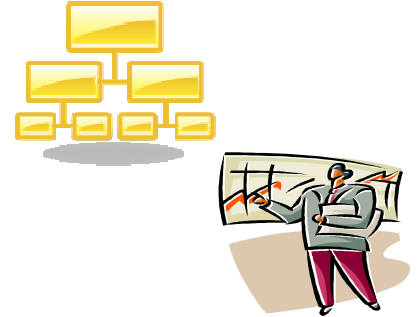


PREPARER LE PROJET

➤ Mettre en place le cadre administratif

➤ Consolider le projet

➤ Organiser et planifier le travail



Lien utile : l'agence pour la création d'entreprise <http://www.apce.com/>

Mettre en place le cadre administratif

■ Statuts → Service communication

La rédaction des statuts va donner à l'entreprise lycéenne sa structure juridique. Toute société doit, au moment de sa création, déposer ses statuts au Centre de Formalités des Entreprises dont elle dépend. Le cadre juridique de votre entreprise lycéenne est une association loi 1901. Vous devez la déclarer et adresser ses statuts à la préfecture de votre département.

👉 Documents joints dans le menu : cadre juridique > association :

- Doc L. A.1 Association, Questions clés.pdf
- Doc L.A.2 Procédures de déclaration initiale et de modification d'une association.pdf
- Doc A1.1 Exemple - Statuts de l' association.doc
- Doc A1.2 Exemple - Attestation de domiciliation et de siege social.doc
- Doc A1.3 Exemple - Lettre au préfet de déclaration initiale.doc
- Doc A1.4 Exemple - Lettre au préfet de changement du bureau.doc
- Doc A1.5 Exemple - Lettre au préfet modification des statuts.doc
- Doc A1.6 Formulaire de modification d association au JO.pdf
- Doc A1.7 Formulaire de déclaration d association au JO.pdf

■ Compléments juridiques → Service communication

Votre entreprise lycéenne s'exercera au sein de votre lycée. Dans ce contexte, des actions complémentaires doivent être menées pour assurer la base juridique de votre activité :

- Passer une convention avec votre établissement
- Avoir une autorisation parentale pour chaque membre de votre entreprise lycéenne
- Avoir une autorisation du droit à l'image pour chaque membre de votre entreprise lycéenne
- Vérifier avec votre proviseur que l'assurance de l'établissement couvre bien votre activité, sinon prévoir une extension dont le coût s'il existe devra être géré par l'entreprise lycéenne

👉 Documents joints dans le menu : cadre juridique > aspects juridiques :

- Doc AJ.1 exemple Autorisation parentale.doc
- Doc AJ.2 exemple Droit à l'image.doc
- Doc AJ.3 exemple Convention Etablissement - entreprise lycéenne.doc

■ **Constitution d'un capital → Service financier**

La constitution d'un capital de départ est nécessaire. Ce capital doit permettre de faire face aux premières dépenses de l'entreprise ; le montant à réunir doit donc être estimé en fonction de ses besoins.

Ce capital peut provenir :

- des cotisations des élèves adhérents à l'association
- des cotisations de personnes extérieures (parents d'élèves, enseignants...) adhérents à l'association. (montant différent des élèves)
- de sponsors

■ **Ouverture du compte bancaire → Service financier**

L'entreprise lycéenne devra posséder un compte bancaire. Le mieux est d'ouvrir un compte propre à l'entreprise auprès d'une banque qui l'accepte.

Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) doit être envoyé impérativement à la Région pour le versement de la subvention.

Consolider le projet - les 3 types d'études de faisabilité

L'idée que vous avez choisie et sur laquelle vous avez décidé de créer cette entreprise doit être confrontée :

- Au marché : existe-t-il des clients pour ce produit ? A quelles conditions ?
- Aux compétences présentes dans l'entreprise : pouvons-nous fabriquer et commercialiser le produit (bien ou service) attendu par les clients potentiels ?

Il est donc nécessaire de **passer cette idée originelle au crible de trois types d'études de faisabilité.**

- 1) L'étude de faisabilité technique
- 2) L'étude de faisabilité commerciale
- 3) L'étude de faisabilité financière

■ **Etude de faisabilité technique → service production**

Il s'agit de vérifier que vous disposez des moyens matériels et des compétences requises pour réaliser le projet.

Voici à titre d'exemples quelques questions à se poser :

- Le produit / le service : maîtrisez-vous la technique ? Avez-vous les outils, le matériel nécessaire, les personnes ?
- Le coût de revient : quel sera le montant des investissements nécessaires ? Quel sera le coût de fabrication ?

■ **Étude de faisabilité commerciale → service commercial**

Les clients : savez-vous qui serait prêt à acquérir votre produit ? Avez-vous des arguments commerciaux ?

Ces clients sont-ils accessibles ?

Démarche conseillée :

- Ecrivez une description précise de l'offre en vous assurant que pour chaque point de l'offre, vous êtes en mesure de tenir vos engagements.
- Menez ensuite votre enquête d'étude de marché pour valider chacun des éléments de description.
- Puis analyser le résultat de l'enquête avec l'étude de faisabilité technique
- Enfin, réécrivez votre offre en tenant compte des enseignements de l'étude de marché, tout en vérifiant de nouveau que chaque élément de l'offre est réaliste

– L'enquête d'étude de marché

Elle a pour objet de :

Vérifier qu'il existe une clientèle pour le produit,
Apporter les informations nécessaires au lancement.

Il faut être en mesure de répondre aux questions suivantes et justifier la réponse :

- Les clients : qui est prêt à acheter le produit ? Combien sont-ils, qui sont-ils ?
- Le produit : quel produit ? Quelles caractéristiques ?
- Le prix : à quel prix ? Quelle influence a le prix sur la quantité achetée ?

– Le mode de distribution :

disposez-vous de suffisamment de temps et de personnes pour effectuer les démarches ?
Avez-vous les moyens de repérer les clients potentiels ?

- La publicité et les actions commerciales :
 Avez-vous les moyens humains, techniques et financiers pour mener les opérations envisagées ?
 - Le mode de distribution : comment atteindre les clients ? Comment les livrer ?
 - La publicité et les actions commerciales : comment se faire connaître ? Comment contacter les clients ?

A toutes ces questions, il faut donner des réponses étayées par des recherches documentaires, des observations, des constatations, des investigations et des avis de personnes neutres ayant les compétences nécessaires sur le sujet.

 **Documents joints dans le menu** : Commercial :

- “Doc C.1 étude de marché.pdf ”
- “Doc C.2 questionnaire d'étude de marché.doc ”
- “Doc C.3 mémo à remplir sur l'étude de marché.doc”

■ Étude de faisabilité financière - le projet est-il viable ? → **Service financier**

Les besoins seront-ils couverts par les ressources ?
 Le coût de fabrication ou le coût du service permettra-t-il d'être rentable ?
 A la fin de l'exercice, auront-nous plus de recettes que de dépenses à la fin de l'année ?
 Les éléments financiers apportés par l'étude technique et l'étude de marché en intégrant le capital doivent être mis dans le tableau “Compte de résultat prévisionnel”.

 **Documents joints dans le menu** : Financier :

- “Doc F.1 Budget prévisionnel.doc”

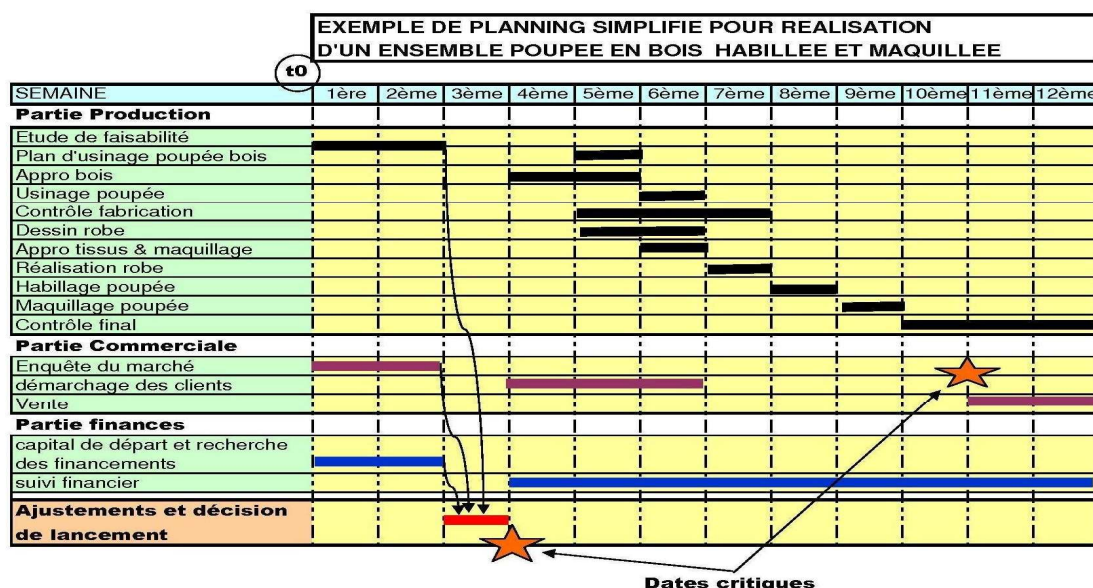
Organiser et planifier le travail

A partir de tous ces éléments vous allez répondre aux questions Quoi, Qui / à Qui, Où, Quand, Comment. Mais cette fois-ci les réponses seront très détaillées : chaque partie du travail sera découpée en tâches. Pour chaque tâche définie correspondra le service qui l'assure, les personnes qui l'exécuteront, les moyens pour la réaliser (matériels, financiers, humains) et la durée estimée de la tâche.

Les tâches seront ordonnées de telle manière qu'une tâche doit être précédée des tâches qui la conditionnent. L'ensemble constitue le tableau “Décomposition du travail ” qui a cette forme :

N° de Tâche	Description de la tâche	service	Qui	Moyens (matériels, financiers, humains)	Durée	date

Après avoir ordonné cette liste, celle-ci est mise sous forme graphique pour bien visualiser la progression du projet dans le temps : le planning des tâches :



 **Documents joints, dans la fenêtre “attachements” de cette page** :

- “Doc P2 Exemple Décomposition du travail.doc”
- “Doc P3 Exemple Planning des tâches .xls”